



Intention pour l'évangélisation: **pour les familles**

Prions pour les familles chrétiennes du monde entier, afin qu'elles puissent vivre la gratuité de l'amour et la sainteté dans leur vie quotidienne.

Intention confiée par le Saint-Père à l'Apostolat de la Prière.

La splendeur de la vérité

Le catéchisme de l'Église Catholique

Le dogme de la Sainte Trinité

253 La Trinité est Une. Nous ne confessons pas trois dieux, mais un seul Dieu en trois personnes : " la Trinité consubstantielle " (Cc. Constantinople II en 553 : DS 421). Les personnes divines ne se partagent pas l'unique divinité mais chacune d'elles est Dieu tout entier : " Le Père est cela même qu'est le Fils, le Fils cela même qu'est le Père, le Père et le Fils cela même qu'est le Saint-Esprit, c'est-à-dire un seul Dieu par nature " (Cc. Tolède XI en 675 : DS 530). " Chacune des trois personnes est cette réalité, c'est-à-dire la substance, l'essence ou la nature divine " (Cc. Latran IV en 1215 : DS 804).



254 Les personnes divines sont réellement distinctes entre elles. " Dieu est unique mais non pas solitaire " (Fides Damasi : DS 71). " Père ", " Fils ", " Esprit Saint " ne sont pas simplement des noms désignant des modalités de l'être divin, car ils sont réellement distincts entre eux : " Celui qui

est le Fils n'est pas le Père, et celui qui est le Père n'est pas le Fils, ni le Saint-Esprit n'est celui qui est le Père ou le Fils " (Cc. Tolède XI en 675 : DS 530). Ils sont distincts entre eux par leurs relations d'origine : " C'est le Père qui engendre, le Fils qui est engendré, le Saint-Esprit qui procède " (Cc. Latran IV en 1215 : DS 804). L'Unité divine est Trine.

255 Les personnes divines sont relatives les unes aux autres. Parce qu'elle ne divise pas l'unité divine, la distinction réelle des personnes entre elles réside uniquement dans les relations qui les réfèrent les unes aux autres : " Dans les noms relatifs des personnes, le Père est référé au Fils, le Fils au Père, le Saint-Esprit aux deux ; quand on parle de ces trois personnes en considérant les relations, on croit cependant en une seule nature ou substance " (Cc. Tolède XI en 675 : DS 528). En effet, " tout est un [en eux] là où l'on ne rencontre pas l'opposition de relation " (Cc. Florence en 1442 : DS 1330). " A cause de cette unité, le Père est tout entier dans le Fils, tout entier dans le Saint-Esprit ; le Fils est tout entier dans le Père, tout entier dans le Saint-Esprit ; le Saint-Esprit tout entier dans le Père, tout entier dans le Fils " (Cc. Florence en 1442 : DS 1331).

256 Aux Catéchumènes de Constantinople, S. Grégoire de Nazianze, que l'on appelle aussi " le Théologien ", confie ce résumé de la foi trinitaire : « Avant toutes choses, gardez-moi ce bon dépôt, pour lequel je vis et je combats, avec lequel je veux mourir, qui me fait supporter tous les maux et mépriser tous les plaisirs : je veux dire la profession de foi en le Père et le Fils et le Saint-Esprit. Je vous la confie aujourd'hui. C'est par elle que je vais tout à l'heure vous plonger dans l'eau et vous en élever. Je vous la donne pour compagne et patronne de toute votre vie. Je vous donne une seule Divinité et Puissance, existant Une dans les Trois, et contenant les Trois d'une manière distincte. Divinité sans disparate de substance ou de nature, sans degré supérieur qui élève ou degré inférieur qui abaisse. (...) C'est de trois infinis l'infinie connaturalité. Dieu tout entier chacun considéré en soi-même (...), Dieu les Trois considérés ensemble (...). Je n'ai pas commencé de penser à l'Unité que la Trinité me baigne dans sa splendeur. Je n'ai pas commencé de penser à la Trinité que l'unité me ressaisait ... »(or. 40, 41 : PG 36, 417).

Nouvelles qui donnent à penser

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI INSTRUCTION DONUM VERITATIS sur la vocation ecclésiale du théologien

IV Magistère et théologie

A. Les rapports de collaboration

21. Tout en ayant des charismes et des fonctions différentes, le Magistère vivant de l'Église et la théologie ont en définitive un même but: garder le Peuple de Dieu dans la vérité qui libère et en faire ainsi la « lumière des nations ». Ce service de la communauté ecclésiale met en relations réciproques le théologien et le Magistère. Ce dernier enseigne authentiquement la doctrine des apôtres et, tirant profit du travail théologique, réfute les objections et les déformations de la foi, proposant en outre, avec l'autorité reçue de Jésus-Christ, des approfondissements, des explicitations et des applications nouvelles de la doctrine révélée. La théologie au contraire acquiert, par la réflexion, une intelligence toujours plus profonde de la Parole de Dieu contenue dans l'Écriture et fidèlement transmise par la Tradition vivante de l'Église sous la conduite du Magistère; elle cherche à éclairer l'enseignement de la Révélation face aux instances de la raison, et lui donne enfin une forme organique et systématique.

22. La collaboration entre le théologien et le Magistère se réalise d'une manière spéciale quand le théologien reçoit la mission canonique ou le mandat d'enseigner. Elle devient alors, dans un certain sens, une participation à l'œuvre du Magistère auquel la rattache un lien juridique. Les règles de déontologie qui découlent par elles-mêmes et avec évidence du service de la Parole de Dieu se trouvent renforcées par l'engagement que le théologien a pris en acceptant sa tâche ainsi qu'en émettant la profession de foi et le serment de fidélité. À partir de ce moment, il est investi officiellement de la charge de présenter et d'illustrer dans toute son exactitude et son intégralité la doctrine de la foi.

23. Lorsque le Magistère de l'Église se prononce infailliblement pour déclarer solennellement qu'une doctrine est contenue dans la Révélation, l'adhésion requise est celle de la foi théologale. Une telle adhésion s'étend à l'enseignement du Magistère ordinaire et universel quand il propose à croire une doctrine de foi comme divinement révélée. Lorsque celui-ci propose «

d'une manière définitive » des vérités concernant la foi et les mœurs qui, même si elles ne sont pas divinement révélées, sont toutefois étroitement et intimement connexes avec la Révélation, celles-ci doivent être fermement acceptées et tenues. Lorsque le Magistère, même sans l'intention de poser un acte « définitif », enseigne une doctrine pour aider à l'intelligence plus profonde de la Révélation ou de ce qui en explicite le contenu, ou encore pour rappeler la conformité d'une doctrine avec les vérités de foi, ou enfin pour mettre en garde contre des conceptions incompatibles avec ces mêmes vérités, un assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence est requis. Celui-ci ne peut pas être purement extérieur et disciplinaire, mais doit se situer dans la logique et sous la mouvance de l'obéissance de la foi.

24. Enfin le Magistère, dans le but de servir le mieux possible le Peuple de Dieu, et en particulier pour le mettre en garde contre des opinions dangereuses pouvant conduire à l'erreur, peut intervenir sur des questions débattues dans lesquelles sont impliqués, à côté de principes fermes, des éléments conjecturaux et contingents. Et ce n'est souvent qu'avec le recul du temps qu'il devient possible de faire le partage entre le nécessaire et le contingent. La volonté d'acquiescement loyal à cet enseignement du Magistère en matière de soi non-irréformable doit être la règle. Il peut cependant arriver que le théologien se pose des questions portant, selon les cas, sur l'opportunité, sur la forme ou même le contenu d'une intervention. Cela le conduira avant tout à vérifier soigneusement quelle est l'autorité de cette intervention, telle qu'elle résulte de la nature des documents, de l'insistance à proposer une doctrine et de la manière même de s'exprimer. Dans ce domaine des interventions d'ordre prudentiel, il est arrivé que des documents magistérielles ne soient pas exempts de déficiences. Les Pasteurs n'ont pas toujours perçu aussitôt tous les aspects ou toute la complexité d'une question. Mais il serait contraire à la vérité de conclure, à partir de certains cas déterminés, que le Magistère de l'Église puisse se tromper habituellement dans ses jugements prudentiels, ou qu'il ne jouisse pas de l'assistance divine dans l'exercice intégral de sa mission. En effet, le théologien, qui ne peut bien exercer sa discipline sans une certaine compétence historique, est conscient de la décantation qui s'opère avec le temps. Ceci ne doit pas être entendu dans le sens d'une relativisation des énoncés de la foi. Il sait que certains jugements du Magistère ont pu être justifiés à l'époque où ils furent prononcés, parce que les affirmations visées mêlaient inextricablement des assertions vraies et d'autres qui n'étaient pas sûres. Seul le temps a permis d'opérer le discernement et, à la suite d'études approfondies, d'aboutir à un vrai progrès doctrinal.

*Rome, 24 mars 1990
(À suivre)*

La lumière de notre charisme

LES GRAINES D'UN CHARISME

Publication réalisée en 1996 pour célébrer le dixième anniversaire des MSP, rédigée par Francesco Pini



Nouvelle carrière de la charité

Que faire face à la situation de tant d'enfants errant dans les rues sans nourriture, en haillons, désorientés, en grave danger moral et physique ? Le père Giovanni fonde le foyer "Sainte Thérèse de Jésus" (qui aujourd'hui, grâce au généreux dévouement des Sœurs Missionnaires Servantes des Pauvres et de nombreux bienfaiteurs, prend en charge chaque jour de nombreux enfants issus de familles pauvres ou abandonnées, dont beaucoup sont malades, en leur offrant un accueil chaleureux et divers types de soins).

Que faire face à tant d'enfants qui ne peuvent plus vivre dans leur foyer, en raison de situations vraiment intenable ? Le père Giovanni institue le foyer "Saint Tarcisius" qui, sous la responsabilité de jeunes laïcs du Mouvement des Missionnaires Serviteurs des Pauvres, ainsi que de ses prêtres, héberge un groupe "d'enfants des rues", leur offrant la possibilité concrète d'une formation humaine et chrétienne, qui inclut l'apprentissage d'un métier qui leur permettra d'affronter l'avenir de manière autonome.

P. Giovanni Salerno, msp

(À suivre)

Nouvelles de nos maisons

Missionnaires Servantes des Pauvres

MISSION A USICAYOS ET SAYACONI

Nous avons eu l'occasion d'effectuer une mission dans les villages de Usicayos et Sayaconi, qui appartiennent à la province de Carabaya, dans le département de Puno.



Nous sommes retournés dans ces villages après quelques mois d'absence due à la pandémie et nous avons constaté que la foi des gens s'affaiblissait; les premiers jours, nos seuls participants étaient les enfants et quelques personnes âgées; la situation a changé au fil des jours et chaque jour la participation est devenue plus active. Malgré cela, notre travail apostolique ne s'arrête pas, nous allons chez eux, dans leurs écoles, dans leurs fermes... nous allons à leur rencontre, où qu'ils soient.

MISSION A CHUMBIVILCAS

Le groupe missionnaire des sœurs MSP est parti pour un village de la province de Chumbivilcas, appelé Quiñota; le temps du trajet depuis notre maison était d'environ huit heures.



C'est la première fois que nous sommes en mission dans ces terres, alors quand nous arrivons, personne ne nous attend. Nous avons eu l'opportunité de faire connaître notre présence le lendemain de notre arrivée : par la providence de Dieu, nous avons découvert que tout le village était réuni en assemblée pour discuter de leurs affaires, une occasion que nous n'avons pas manquée pour nous présenter à tous les gens; ils nous ont reçus très gentiment et nous ont dit que ce même jour, profitant de l'assemblée, ils allaient élire un catéchiste pour leur village.

Avec cet accueil nous avons commencé notre travail, en visitant les gens dans leurs maisons, leurs fermes, nous sommes allés dans les écoles, les collèges, sur la place, en invitant tout le monde à la catéchèse l'après-midi ; la réponse des gens a été surprenante et la même après-midi beaucoup d'enfants et quelques adultes ont assisté : tous avaient soif de Dieu et étaient désireux d'apprendre. Nous sommes rentrés à la maison fatigués et très heureux. Merci Seigneur de nous donner le privilège de te servir dans les pauvres.

Dates et moments importants de ce mois de Juin:

4 - 11 : Missions extraordinaires des Sœurs Missionnaires Servantes des Pauvres dans les villages de Hacca, Huilcuyo et Kille (Province de Paruro et Diocèse de Cusco).

14 - 21 : Missions extraordinaires des Sœurs Missionnaires Servantes des Pauvres dans les villages d'Antilla, Trigorcco et Ccollo (Province de Curahuasi et Diocèse d'Abancay).

24 - 1 juillet : Missions extraordinaires des Sœurs Missionnaires Servantes des Pauvres dans les villages de Ccoya, Sorcca, Tacmara et Hunachulla (Province de Huanipaca et Diocèse d'Abancay).

Mercredi 22 : Cours virtuel mensuel de formation catéchétique avec les amis italophones; le rendez-vous est à 21h00 (heure de la péninsule espagnole) sur la plateforme zoom.us.

Pour plus d'informations :

E-mail: serviteursfr@gmail.com

Web: www.msptm.com



Engagement missionnaire du mois

En ce mois de juin, consacré de manière particulière au Sacré-Cœur de Jésus, nous voulons que vous vous unissiez spirituellement à nous dans notre Consécration à Lui pour vivre de manière toujours plus obéissante la vocation que chacun de nous a reçue, en réalisant l'idéal de la pleine conformité avec Lui pour être une expression vivante de l'Église au milieu des plus pauvres.

Nous prions pour que nous soyons de saints missionnaires au service des plus pauvres.

Nous vous encourageons également à réfléchir aux options pour l'organisation des rencontres missionnaires 2022/2023 dans votre région.